

Terre de Liens lance la campagne "N'abandonnons pas notre héritage commun"

jeudi 8 novembre 2001

200 fermes disparaissent chaque semaine : les Français peuvent agir

Communiqué de [Terre de Liens](#), le 8 novembre 2011

Réfléchir les enjeux agricoles en prenant un cran de recul : Terre de Liens lance aujourd'hui une campagne de mobilisation citoyenne et d'appel au don qui nous rappelle que pour faire vivre notre agriculture, il a toujours fallu, il faut et il faudra toujours des terres agricoles. Or elles sont aujourd'hui menacées.

Sous la bannière « N'abandonnons pas notre héritage commun », la campagne a deux finalités : aider à comprendre les réalités actuelles, et permettre à chaque Français de s'impliquer concrètement dans le redéploiement de fermes à travers la France.

Terres agricoles : n'abandonnons pas notre héritage commun

Agriculture de proximité, fruits et légumes bio, circuits courts d'approvisionnement..., des sujets qui parlent de plus en plus au consommateur et au citoyen français. Oui mais... S'il existe une dynamique de développement de fermes en agriculture biologique, **la relève agricole en France reste minée par l'existence d'un obstacle majeur : la disparition des terres agricoles et la difficulté d'accès à la terre**, résultat de longues années de spéculation foncière et de démembrement des fermes.

Notre héritage commun, socle de notre alimentation et de notre environnement, ne mérite pas d'être abandonné. Terre de Liens lance aujourd'hui une campagne auprès de l'opinion publique pour que l'accès à la terre soit compris comme un préalable au maintien d'une agriculture de proximité et de qualité. Pour faire bouger les lignes, le soutien apporté par les citoyens et donateurs permettra :

- d'inciter les agriculteurs en fin de carrière à transmettre leurs fermes à Terre de Liens, s'assurant ainsi qu'elles ne seront jamais démembrées ni affectées à un usage autre que la production agricole
- de gérer et préserver des fermes sur le très long terme
- d'y installer des agriculteurs qui y pratiqueront une agriculture biologique et paysanne.

C'est par ce mécanisme que les terres pourront sortir du circuit spéculatif une fois pour toutes. En agissant de la sorte, le Fonds Terre de Liens se pose en garant de la transmission intergénérationnelle et de la continuité agricole.

L'efficacité de cette initiative repose essentiellement sur la mobilisation du public. En faisant un don à Terre de Liens ou en s'impliquant dans le mouvement, les citoyens permettront l'achat ou l'entretien de fermes et l'accompagnement de paysans qui feront l'agriculture de demain. Soutenue par des professionnels de la bio tels que les 320 magasins du réseau Biocoop, la campagne aidera à cette prise de conscience : derrière le souhait d'une agriculture saine et locale, il y a un enjeu foncier crucial, et seul un effort collectif permettra des réponses efficaces. Il en va de l'intérêt général.

Témoignage de donateurs à la Bourgonnière (Loire-Atlantique)

« Nous avons été éleveurs et agriculteurs pendant 10 ans et à l'heure de la retraite, nous souhaitons léguer la petite surface que nous avons en propriété. Nous voulons que ces terres puissent servir de façon durable, dans tous les sens du terme. Par ce geste, nous espérons montrer que l'on peut dépasser la notion de propriété individuelle attachée à la terre agricole. A notre échelle, modeste, nous espérons ainsi participer à l'installation de jeunes sur de petites surfaces, particulièrement en maraîchage. »

Contacts presse

- Marie-Laëtitia Melliand, coordinatrice du Fonds

Tel 09 70 20 31 33 - ml.melliand@terredeliens.org

- Service communication - Tel 09 70 20 31 01 - communication@terredeliens.org

ARCHIVES

"Terre de liens" mobilise la société civile et collecte de l'épargne pour installer des paysans

Un communiqué de la Foncière Terre de liens

Une opération de collecte nationale d'épargne solidaire : la Foncière Terre de liens, créée en 2006 par l'association Terre de liens et la Société financière de la Nef, fait appel à chacun d'entre nous pour prendre ensemble notre part de responsabilité dans l'avenir de nos campagnes, de notre agriculture et de notre alimentation.

Aujourd'hui, acheter des terres pour un paysan, c'est s'endetter sur plusieurs générations. La spéculation foncière empêche les agriculteurs de s'installer ou de transmettre leur ferme. En conséquence :

- près de 200 fermes disparaissent chaque semaine en France, souvent au profit des plus grosses exploitations ;
- 160 ha de terre sont artificialisés chaque jour. En 10 ans, l'équivalent d'un département français de taille moyenne a été soustrait à l'agriculture, à la forêt et aux espaces naturels ;
- le prix de la terre ne cesse d'augmenter et rend difficile l'accès au foncier pour des candidats à l'installation ;
- seulement 2% de la surface agricole utile (SAU) sont cultivés en bio en France alors que l'objectif du Grenelle de l'environnement est de 20% en 2020 !

Nous avons pourtant besoin de paysans, plus nombreux, plus proches de nous et plus respectueux de l'environnement, de notre santé et de nos paysages !

La Foncière Terre de liens, créée en 2006 par l'association Terre de liens et la Société financière de la Nef, est une initiative utile et efficace. Elle fait appel à chacun d'entre nous pour prendre ensemble notre part de responsabilité dans l'avenir de nos campagnes, de notre agriculture et de notre alimentation.

La Foncière collecte de l'épargne auprès des personnes physiques et morales pour acquérir du foncier agricole. Propriétaire de ces terres, elle les loue, via des baux ruraux environnementaux, à des hommes et des femmes qui pratiquent une agriculture paysanne, biologique ou biodynamique.

Avec votre épargne, la Foncière Terre de liens :

- sort les terres agricoles de la spéculation foncière
- aide les agriculteurs à s'installer en leur enlevant le poids du foncier
- encourage le développement de l'agriculture bio en France
- donne la possibilité aux citoyens de participer concrètement à l'achat de foncier pour maintenir ou installer des paysans.

Votre épargne est utile, donnez lui du sens !

Actuellement, la Foncière Terre de liens, avec près de 350 actionnaires, a collecté 1,4 million d'euros et a

procédé à 9 acquisitions sur la France. Une dizaine d'autres projets sont à l'étude.

Devenez actionnaire solidaire ! La Foncière Terre de liens procède actuellement à un appel public à l'épargne. Cet APE est une opération de collecte nationale d'épargne solidaire. L'objectif est de collecter 3 millions d'euros d'ici avril 2009 pour soutenir une quinzaine de projets.

Une action de la Foncière vaut 100 €.

Loin des dérives de la finance spéculative, vous pouvez investir de manière concrète, responsable et solidaire en plaçant une partie de votre épargne au profit de l'installation d'agriculteurs bio partout en France.

Vous pouvez choisir de dédier cet investissement à une région précise, à un projet particulier ou faire confiance à l'expertise de la Foncière Terre de liens dans le choix de l'attribution de vos actions.

La Foncière Terre de liens est agréée « entreprise solidaire » par l'Etat et labellisée Finansol.

Renseignements, contacts : <http://www.terredeliens.org/spip.php?rubrique108>